

DESCRIPTION DE TÂCHES – INSTRUCTEUR D'EXPÉDITION

Autorité : Officier d'instruction (O Instr)

L'instructeur d'expédition a les responsabilités suivantes :

1. Exercer les fonctions de chef d'équipe pendant l'instruction d'expéditions.
2. Aider à la préparation et à la planification de l'instruction d'expéditions.
3. Prendre part aux expéditions en utilisant divers moyens de transport (p. ex., canot, vélo de montagne, randonnée pédestre) et les diriger.
4. Effectuer l'entretien de l'équipement d'expédition sur le terrain (p. ex., vélos de montagne, réchauds, tentes, sacs à dos d'expédition, filtres à eau).
5. Donner et faciliter l'instruction d'expéditions.
6. Surveiller et superviser l'instruction d'expéditions.
7. Exercer d'autres fonctions selon les directives de l'O Instr.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC